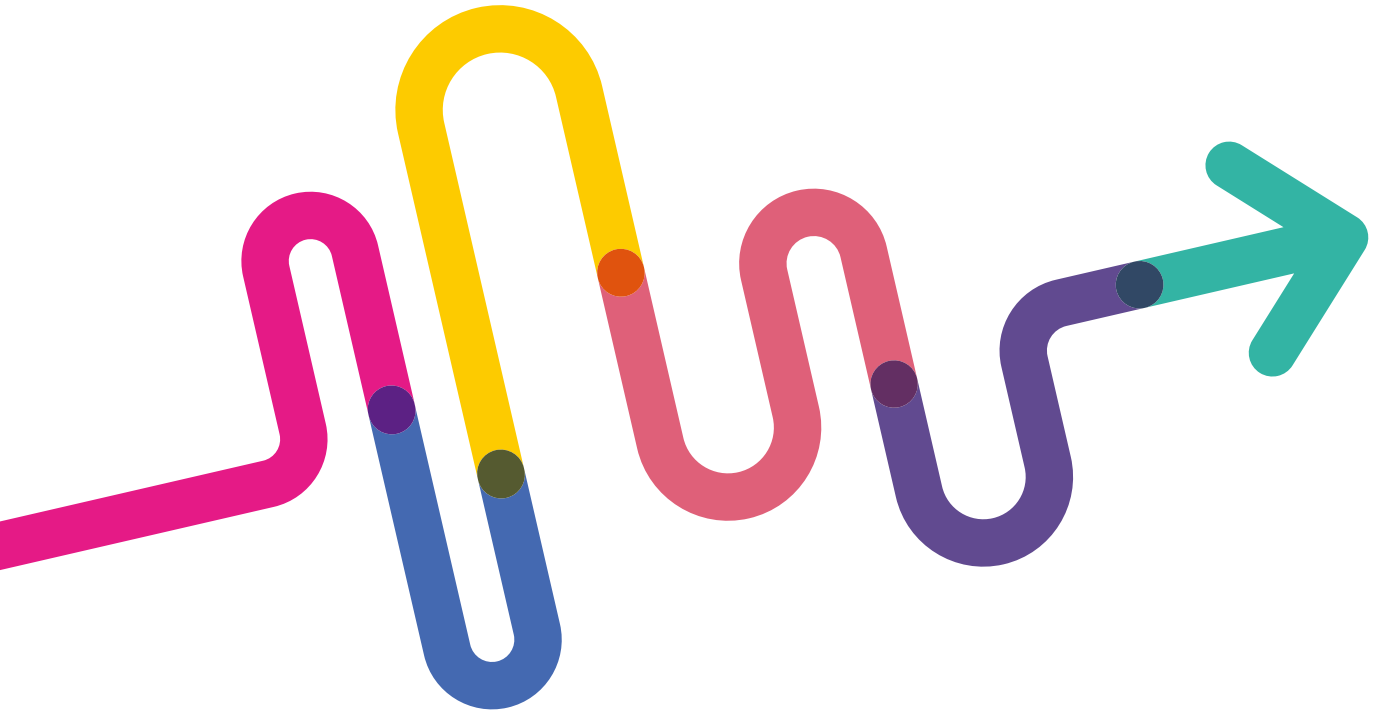

Profession
médecine générale

Référentiel professionnel de la médecine générale

Synthèse Mars 2025

un outil du CMG

Un contexte **en pleine mutation**

Des mutations profondes modifient notre système de santé :

- **Le vieillissement de la population** près d'un Français sur trois aura plus de 65 ans en 2070 ;
- **L'augmentation des pathologies chroniques** 20% de la population bénéficient du régime des ALD, qui représentent 66% des dépenses d'assurance maladie ;
- **La persistance d'inégalités de santé** malgré une espérance de vie plus élevée que la moyenne de l'Union Européenne ;
- **L'apparition de nouveaux risques pour la santé,** liés au mode de vie de plus en plus sédentaire, au changement climatique et aux risques psycho-sociaux ;
- **Le départ rapide d'un grand nombre de médecins à la retraite** mal compensé par l'augmentation du nombre d'étudiants formés ;
- **La diminution du nombre de médecins** en exercice régulier, malgré une augmentation globale du nombre de médecins actifs ;
- **La réduction du temps de travail** des médecins, et de tous les professionnels de santé, en partie liée à la recherche d'un meilleur équilibre de vie ;
- **Des inégalités territoriales persistantes** d'accès aux soins qui s'aggravent avec des zones particulièrement sous-dotées en professionnels de santé et en services publics ;
- **L'apparition de nouvelles technologies, de nouveaux outils** (dossier médical partagé, échographie, etc.), **et désormais de l'intelligence artificielle ;**
- **Le développement de la démocratie sanitaire,** de l'implication des usagers dans l'organisation du système de santé et de la démarche participative en santé.

Face à ces défis, la médecine générale est une chance pour notre système de santé.

- **En répondant avec efficacité à la majeure partie des besoins en soins** de la population dans tous les territoires, au plus près des patients ;
- **Par ses capacités d'adaptation** aux enjeux de santé publique ;
- **Par sa participation** à la soutenabilité financière du système de santé.

C'est dans ce sens que le Collège de la Médecine Générale a initié une démarche fédératrice et participative, ouverte à toutes les composantes de la profession, pour rédiger un document de référence qui redéfinit les valeurs, missions, compétences et engagements de la profession.

Ce document s'adresse à tous les professionnels de santé, aux acteurs du système de soins, aux pouvoirs publics et à la population.

Un métier
qui a beaucoup changé

La médecine générale est au cœur de notre système de santé.

Elle repose sur un principe fondamental : assurer une prise en charge globale et personnalisée pour chacun, tout au long de la vie.

Le médecin généraliste est souvent le premier interlocuteur médical des patients.
Son rôle ne se limite pas à diagnostiquer et traiter les maladies. Il participe à leur prévention, il accompagne et supervise la coordination des soins apportés aux patients pour garantir une prise en charge globale, pertinente et continue.
Il joue aussi un rôle essentiel dans l'orientation du patient vers des spécialistes d'organe lorsque cela est nécessaire dans le cadre du parcours de soins.

Les médecins généralistes

- assurent le premier recours,
- reçoivent en consultation les patients de tout âge et pour tout type de motif,
- apportent le bon soin, au bon moment, au bon endroit,
- assurent collectivementet de manière coordonnée le suivi au long cours et la continuité des soins,
- adaptent leur exercice aux besoins de la population du territoire où ils exercent.

La façon d'exercer le métier a beaucoup changé ces dernières années.
L'exercice de la médecine générale est défini par sa fonction et non par le lieu de son exercice s'il respecte les caractéristiques de la médecine générale.

Le modèle classique de la médecine générale traitante en cabinet libéral n'est plus l'unique forme d'exercice.
Aujourd'hui les médecins généralistes interviennent à divers niveaux du système de soins.
Le plus souvent médecins traitants, ils peuvent également exercer par exemple en PMI, en EHPAD, en permanence et continuité des soins ...
L'exercice salarié se développe en centres de santé.
Cette diversité d'exercice témoigne de la richesse des aspirations comme de l'adaptabilité des médecins généralistes.

Face à la pénurie de médecins, il est crucial d'adapter l'offre de soins aux besoins de la population.
Le développement des modes d'exercice doit être responsable, en mettant l'accent sur ceux qui répondent aux besoins de santé. **Il est notamment essentiel de maintenir les effectifs indispensables de médecins généralistes traitants pour assurer un parcours de soins cohérent.**

Par-delà la diversité de leurs modes d'exercice, tous les médecins généralistes s'appuient sur un socle de valeurs communes

- La recherche de l'excellence et de la pertinence
- La relation de confiance et l'empathie avec le patient
- L'appui sur les savoirs scientifiques validés
- La liberté et la responsabilité dans leurs décisions
- L'équité et l'accueil inconditionnel
- L'ouverture à la singularité de la personne accueillie
- L'esprit critique et la qualité de l'information délivrée
- La loyauté dans l'information et la communication avec les patients
- La disponibilité
- Le respect de ses propres limites.

Les médecins généralistes
des acteurs engagés dans la proximité

Pour répondre au défi d'un égal accès aux soins, la médecine générale a déjà profondément évolué ces dernières années.

Consciente des enjeux et attentes qui sont encore devant nous, elle est déterminée à continuer à changer et à prendre toute sa part dans les évolutions à venir. Pour cela, elle formule 4 propositions qui sont au cœur de ses engagements.

1 Conforter la relation de confiance entre patient et médecin

Chaque année, 80% de la population française consultent au moins une fois un médecin généraliste. Ils consacrent en moyenne 17 mn à chaque patient par consultation, durée parmi les plus élevées en Europe.

C'est un atout formidable pour assurer la continuité des soins, prévenir l'arrivée ou l'aggravation de maladies mais aussi limiter les examens complémentaires ou le recours à d'autres spécialistes au juste besoin.

La relation de confiance construite avec les patients au long cours permet également de mieux soigner et de répondre avec justesse aux besoins de santé. C'est ce modèle français qu'il nous faut préserver, mais en l'adaptant aux nouveaux enjeux de santé et aux nouvelles pratiques interprofessionnelles et participatives non seulement parce qu'il permet de mieux soigner mais parce qu'il se révèle aussi plus économe et responsable pour notre système de santé.

Pour cela, il faut notamment :

- Conserver la capacité des médecins à adapter leurs temps de consultation aux besoins des patients pour mieux prendre en compte les situations complexes ;
- Renforcer la formation des professionnels en matière de communication et d'écoute active ;
- Développer leur sensibilisation aux problématiques de santé mentale qui représentent 30% de l'activité d'un médecin généraliste.

2 Développer la collaboration entre professionnels

Autant par nécessité que par goût, être médecin généraliste est de moins en moins un exercice solitaire.

En salariat comme en libéral, l'exercice regroupé se développe en cabinets de groupes, en maisons ou en centres de santé pluriprofessionnels.
Nous avons tout à gagner à développer un mode d'exercice collectif et plus global : pour permettre aux patients d'être mieux orientés et mieux suivis, libérer du temps médical, rompre l'isolement des médecins, offrir aux patients une prise en soin complète ou répondre de façon adaptée aux besoins locaux de santé.

Pour développer plus facilement cette approche plus collaborative, il faut :

- Consolider le premier échelon de soins autour des médecins généralistes en leur permettant de travailler dans un même lieu avec des infirmier.es et des assistant.es médicaux.ales ;
- Confier aux équipes ainsi créées la responsabilité collective de la prévention, de la coordination des soins et du suivi des patients dont ils sont médecins traitants ;
- Organiser avec l'appui des CPTS le parcours de soins du patient dans son territoire d'exercice en réunissant autour de lui les professionnels de premier recours, médecins généralistes, infirmier.es, pharmacien.nes ou kinésithérapeutes, avec des outils de partage d'information adaptés à leurs besoins ;
- Développer la coopération avec le secteur social et médico-social en proximité ;
- Organiser et réguler, en fonction des besoins et des priorités des patients, l'accès au second recours et aux établissements de santé ;
- Développer les formations, initiales et continues, réunissant des étudiants issus de différentes professions de santé ;
- Mener de façon collective des projets de recherche-action qui répondent aux enjeux territoriaux et populationnels ;
- Renforcer la formation initiale des médecins généralistes en matière de compétences collaboratives et de conduite de projets.

3 Assurer une responsabilité sociale et environnementale ancrée dans les territoires

Enfin, forte de son ancrage local, la profession participe, avec les autres professionnels de santé, à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Parce qu'ils connaissent intimement le territoire où ils exercent et la diversité des patients qu'ils accompagnent, les médecins généralistes, aux côtés des autres professionnels de la santé, **ont un rôle essentiel à jouer en matière d'éducation à la santé, de veille sanitaire et de détection des risques émergents en lien avec les élus du territoire et les ARS.**
Ils ont également une responsabilité particulière pour favoriser une attitude éco-responsable dans l'accès aux soins et une plus grande sobriété dans les prescriptions.

Pour conforter ces rôles il convient de :

- Renforcer la structuration territoriale de notre système de santé en s'appuyant sur les médecins généralistes pour proposer des projets de santé de territoire ;
- Développer les diagnostics territoriaux de l'offre, de la demande de soins et des besoins de santé pour impliquer tous les acteurs : élus locaux, usagers et professionnels de santé, dans la mise en œuvre de plans d'actions adaptés.

4 Placer les soins primaires au cœur de notre système de santé

Répondre aux défis en matière de santé nécessite de placer les soins de premier recours, auxquels contribuent avec d'autres, les médecins généralistes, au cœur de notre système de soins.

Ce référentiel explicite comment nos compétences, mobilisées au service de nos multiples missions, participent à cette réponse collective.

Une meilleure reconnaissance par les pouvoirs publics des soins primaires, tant symbolique que réglementaire et financière, et un changement de paradigme pour passer d'une médecine essentiellement curative à une médecine plus préventive, sont les piliers d'un système de santé plus efficace, plus inclusif et plus résilient.

Les médecins généralistes assumeront d'autant mieux leur rôle propre dans ces changements **qu'une priorité sera donnée aux soins primaires dans une programmation à long terme, au niveau national comme dans nos territoires.**

Nous répondrons ainsi collectivement au défi que représente l'égal accès aux soins et à la santé de nos concitoyens.

Crédits photos ©Freepik

Profession
médecine générale

Référentiel professionnel
de la médecine générale

Synthèse Mars 2025

Accès à la **version numérique** du document

Accès à la **version complète du référentiel**

collège de la médecine générale

6 place Tristan Bernard - 75017 PARIS
+33 (1) 47 45 13 55 - **contact@cmg.fr**

cmg.fr